



#### A PROPOS DE CET OUVRAGE

Les dirigeants mondiaux ont adopté en 1992 *Action 21*, plan d'action mondial pour le développement durable. *Action 21* demandait aux gouvernements locaux de développer leur propre plan Action locale 21.

Au cours des dix dernières années, plus de 6 000 gouvernements locaux et leurs partenaires dans le monde entier ont établi la planification Action locale 21 en tant que cadre de travail pour une bonne gestion publique et pour faire progresser le développement durable. Leurs stratégies d'action accélèrent la transition vers des collectivités durables, équitables et résistantes.

Action locale 21 passe du programme à l'action. Les réponses des gouvernements locaux à *Action 21* fournissent une information spécifique à l'échelon régional aux gouvernements nationaux, aux associations, aux organisations et aux institutions qui les appuieront à répondre à leurs défis particuliers et à faire progresser le développement durable au plan mondial.



Les rapports de la série *Local Action Moves the World* produits en vue du Sommet mondial sur le développement durable de 2002 sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.iclei.org/johannesburg2002](http://www.iclei.org/johannesburg2002) ou en prenant contact avec l'ICLEI.

#### Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI)

Secrétariat mondial, Hôtel de ville, 16<sup>e</sup> étage, Tour Ouest, 100, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario), Canada M5H 2N2

Téléphone : +1-416/392-1462 Télécopieur : +1-416/392-1478 Courrier électronique : [iclei@iclei.org](mailto:iclei@iclei.org) Site Web : [www.iclei.org](http://www.iclei.org)

## RÉPONSE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À ACTION 21 : RAPPORT SOMMAIRE DE L'ENQUÊTE À PORTÉE RÉGIONALE SUR LES PROGRAMMES ACTION 21 LOCAUX



## TABLE DES MATIÈRES

02

AVANT-PROPOS

03

PROCESSUS ACTION  
LOCALE 21 EN COURS  
DANS LE MONDE

08

AFRIQUE : SOULAGEMENT  
DE LA PAUVRETE PAR LES  
PROGRAMMES ACTION  
LOCALE 21



10

RÉGION DE L'ASIE ET DU  
PACIFIQUE : PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT AU  
MOYEN DES PROGRAMMES  
ACTION LOCALE 21



12

EUROPE : POURSUITE DE LA  
CROISSANCE DES  
PROGRAMMES ACTION  
LOCALE 21



14

AMÉRIQUE LATINE :  
DEVELOPPEMENT DES  
COLLECTIVITES AU  
MOYEN DES PROGRAMMES  
ACTION LOCALE 21



16

AMERIQUE DU NORD :  
PROGRAMMES ACTION  
LOCALE 21 POUR REPONDR  
A LA CROISSANCE



18

PROGRAMMES  
ACTION LOCALE 21 AU  
MOYEN-ORIENT



19

RECOMMANDATIONS ET  
CONCLUSIONS

## AVANT-PROPOS

En 1997, à l'occasion du Sommet Planète Terre+5, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) et le Département de la coordination des politiques et du développement durable de l'ONU ont entrepris la première enquête internationale auprès des collectivités locales afin d'évaluer dans quelle mesure les programmes Action locale 21 (AL21) étaient mis en application.

*Action 21*, adoptée cinq ans plus tôt, avait lancé un appel aux gouvernements locaux pour qu'ils développent leurs propres programmes *Action 21*. Des gouvernements locaux du monde entier ont répondu à l'appel.

L'enquête initiale a identifié plus de 1 800 gouvernements locaux ayant mis sur pied un processus de planification AL21. Cinq ans plus tard, à l'occasion du Sommet mondial de Johannesburg de 2002, l'ICLEI et le Secrétariat du Sommet mondial sur le développement durable de l'ONU, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement/Capacités 21, a mené une deuxième enquête auprès des collectivités locales.

L'enquête a cherché cette fois à connaître le degré d'activité des AL21 dans le monde, les domaines de priorité des collectivités locales, les problèmes que le

processus permettait de résoudre, les obstacles à la mise en œuvre et les occasions existant pour l'amélioration et l'amplification des succès locaux.

Les résultats de l'enquête montrent qu'au cours des dix dernières années plus de 6 000 gouvernements locaux et leurs partenaires ont adopté AL21 en tant que cadre de travail pour une bonne gestion publique et la promotion du développement durable. Les dirigeants de gouvernements locaux, leurs employés et les citoyens de 113 pays à travers le monde oeuvrent en partenariat pour accélérer le passage à des collectivités durables, équitables et sûres. Par l'entremise de leurs processus permanents de planification en consultation AL21, qui comprennent l'établissement d'objectifs, la planification, la mise en application, la surveillance et l'évaluation de mesures, ils agissent sur différentes questions prioritaires telles que la gestion des eaux, le chômage, la pauvreté, la santé et le changement climatique.

*Réponse des gouvernements locaux à Action 21* résume les résultats du *Deuxième rapport d'enquête sur les programmes Action 21 Locaux* en portant une attention spéciale aux constatations régionales. Il a été préparé afin de renseigner les gouvernements locaux, leurs associations et leurs partenaires—organismes non gouvernementaux (ONG), organisations internationales, donateurs, gouvernements infranationaux, nationaux et régionaux ainsi que les intervenants locaux et régionaux—sur les priorités régionales d'AL21. Il identifie les domaines dans lesquels des succès ont été enregistrés et les façons d'apporter un appui plus efficace à la tâche.

Les programmes Action 21 locaux évoluent vers *Action locale 21*. Ce rapport propose une réflexion sur les facteurs variables dont il faudra tenir compte pour répondre aux défis régionaux particuliers et faire progresser le développement durable au niveau mondial.

Judy Walker

*Directrice internationale, Services aux membres et Services d'information, ICLEI*

*Le rapport complet des résultats de l'enquête, qui présente également des comparaisons basées sur le produit national brut (PNB), peut être consulté à l'adresse Web [www.iclei.org/la21survey](http://www.iclei.org/la21survey).*



## PROCESSUS ACTION 21 LOCAUX EN COURS DANS LE MONDE

Le Sommet mondial sur le développement durable de l'ONU évaluera en août 2002 les progrès réalisés et les résultats obtenus depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992 tout en portant une attention particulière aux nouveaux engagements et aux mesures spécifiques visant à faire progresser le développement durable.

L'ICLEI a mené, de novembre 2000 à décembre 2001, de concert avec le Secrétariat du Sommet mondial sur le développement durable de l'ONU et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement/Capacités 21, une enquête sur les activités d'AL21 au niveau mondial. Le but de cette enquête était d'évaluer les progrès réalisés au niveau local par la mise en application des processus AL21. Elle explore aussi les facteurs limitatifs auxquels font face les collectivités locales et documente l'appui nécessaire pour que ces processus continuent de se multiplier dans le monde entier.

*Du fait que beaucoup des problèmes et des solutions concernant Action 21 ont leurs racines dans les activités locales, la participation et la coopération des collectivités locales constituera un facteur déterminant pour l'atteinte de ses objectifs. Les collectivités locales qui construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, qui surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques de l'environnement adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. (Chapitre 28, Action 21, 1992.)*

AL21 est un processus participatif à multiples intervenants visant à atteindre les objectifs d'Action 21 à l'échelon local par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique à long terme qui répond aux inquiétudes prioritaires locales quant au développement durable. Cette démarche comprend les processus suivants :

**une participation multisectorielle** au processus de planification par l'entremise d'un groupe d'intervenants locaux servant d'organisme de coordination et de mise en œuvre de politiques visant le développement durable à long terme; **une consultation** avec les partenaires dans la collectivité, tels que les groupes communautaires, les organismes non gouvernementaux, les entreprises, les églises, les organisations gouvernementales, les groupes de professionnels et les syndicats afin de créer une vision commune et de d'établir des projets d'action;

**une évaluation participative** des besoins sociaux, environnementaux et économiques locaux;

**l'établissement participatif d'objectifs** par des négociations entre les intervenants ou partenaires communautaires clés afin de réaliser la vision et les buts établis dans le plan d'action de la collectivité;

**des procédures de surveillance et de production de rapports**, telles que des indicateurs locaux, pour suivre les progrès et pour permettre aux participants de se responsabiliser mutuellement relativement au plan d'action de la collectivité.



## PRINCIPALES CONSTATATIONS

Deux enquêtes complémentaires ont été menées. Le *Questionnaire sur les collectivités locales* a été envoyé à des milliers de gouvernements locaux dans le monde entier et son objectif principal était de recueillir des données qualitatives sur les processus AL21. Le *Questionnaire sur les associations de gouvernements locaux* a été envoyé à des centaines d'associations et d'institutions nationales, régionales et internationales. Le but principal de cette enquête était d'évaluer l'ampleur des activités d'AL21.

Les gouvernements locaux ont produit 633 questionnaires et les associations de gouvernements locaux 146, représentant 113 pays au total. La majorité des processus AL21 ont été identifiés grâce aux questionnaires des associations. Toutes les données qualitatives dérivent des 633 questionnaires des collectivités locales qui ont été transmis.

### 6 416 gouvernements locaux et 113 pays à travers le monde sont engagés dans les activités d'AL21.

Les résultats de l'enquête démontrent clairement que les processus AL21 se sont multipliés à travers le monde depuis l'enquête de 1997 qui a signalé 1 812 processus AL21 en cours dans 64 pays. Il existe toutefois des différences dans le degré auquel AL21 est mis en œuvre dans différentes situations, incluant les conditions économiques et régionales distinctes (consulter le **TABLEAU 1**). Les preuves de la participation la plus forte se trouvent en Europe, où 5 292 municipalités se sont engagés dans le processus, ce qui représente 80 % des résultats au plan mondial. Une importante augmentation du nombre de pays où plus d'un processus se déroule, dont 28 pays d'Afrique, s'est également signalée. Une croissance spectaculaire de l'utilisation d'AL21 en tant que processus de planification s'est produite à travers le monde entier au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis la première enquête AL21.

### Des campagnes AL21 à l'échelon national sont en cours dans 18 pays, représentant 41 % des AL21 mondiaux.

La présence d'une campagne nationale axée sur AL21 a eu des conséquences critiques sur l'élargissement de ces processus. Les campagnes à l'échelon national sont plus courantes en Europe et dans la région de l'Asie et du Pacifique. En Europe, huit pays menant des campagnes

nationales représentent 2 011 processus. La région de l'Asie et du Pacifique compte six pays menant activement des campagnes nationales et qui représentent 75 % des processus en cours. L'existence d'une campagne nationale a une corrélation directe avec l'existence d'un grand nombre de processus AL21.

Les associations de gouvernements locaux appuient également de nombreux projets AL21 en fournissant des renseignements, en tenant des ateliers et des séminaires et en facilitant l'établissement de réseaux entre les municipalités.

### Des groupes d'intervenants participent à 73 % des AL21.

Des groupes d'intervenants existent dans 86 % des cas dans les municipalités des pays à revenu faible, alors que cela se produit dans 72 % des cas dans les pays à revenu élevé.<sup>1</sup> Le degré de participation des intervenants va de la contribution au processus de simples opinions jusqu'à la gestion de l'ensemble du processus et du budget. Les groupes d'intervenants participent à la prise de décisions pour les processus AL21 beaucoup plus fréquemment dans les pays à faible revenu. Ce niveau élevé de participation constitue une base solide pour répondre efficacement aux priorités locales.

Bien que ce soit les gouvernements locaux qui sont le plus susceptibles de diriger les processus AL21, des individus, les groupes communautaires, les ONG, les entreprises et le secteur privé sont susceptibles d'être des partenaires officiels dans les processus AL21. Les résultats de l'enquête signalent aussi le besoin d'encourager constamment l'inclusion explicite de groupes particulièrement sous-représentés, tels que les femmes, les minorités ethniques et la jeunesse.

### 61 % of des municipalités engagées dans AL21 ont mis sur pied des plans d'action locale.

Les plans d'action locale précisent le cheminement de l'action communautaire et comprennent des buts, des cibles, des stratégies

<sup>1</sup> Les catégories à revenu faible, moyen et élevé sont établies d'après la classification du produit national brut de la Banque mondiale : de 0 à 755 USD, de 756 à 9 265 USD et 9 266 USD et plus.



d'action et des engagements spécifiques. L'enquête a révélé que ces plans d'action tendent à porter sur l'environnement chez 46 % des municipalités ayant recours à cette approche. Celles ayant recours à une approche du « développement durable » intégrant les besoins économiques, sociaux et environnementaux les suivent de près, avec 36 %.

Il existe une forte corrélation entre une large attention portée à l'environnement et les activités que les municipalités entreprennent à l'heure actuelle dans le cadre de leurs processus AL21. Dans l'ensemble, les municipalités ont établi les priorités suivantes pour les trois à cinq prochaines années : gestion des ressources naturelles, qualité de l'air, gestion des ressources en eau, gestion de l'énergie et transport.

### L'eau est la question prioritaire courante des municipalités de toutes les régions du monde, quelle que soit la situation économique.

Au plan régional, un accent différent est mis sur des questions telles que le soulagement de la pauvreté et la gestion des ressources naturelles. Le soulagement de la pauvreté est la principale priorité en Afrique alors que la gestion de l'énergie est la priorité signalée par les municipalités européennes. La gestion des ressources en eau est la seule question au sujet de laquelle un consensus se crée dans toutes les régions et toutes les classes économiques. Plus de 50 % des municipalités de chaque groupe considèrent que la gestion des ressources en eau est de première importance. Cela porte selon le cas sur la qualité de l'eau, sa conservation ou sa disponibilité, questions auxquelles sont confrontées les municipalités autour du globe.

### Les processus AL21 ont été intégrés au système municipal dans le cas de 59 % des gouvernements locaux.

Les municipalités indiquent avoir recours à diverses méthodes pour intégrer leur processus AL21 au système municipal. Bien que l'intégration complète d'AL21 ne soit pas encore achevée, d'importantes améliorations ont été apportées aux processus directeurs au sein des structures municipales. Des changements positifs ont été remarqués dans la coopération entre les services, les partenariats entre les secteurs public et privé et l'élaboration et la mise en œuvre officielle des plans chez les gouvernements locaux engagés dans des processus AL21.

### Jusqu'à présent, AL21 a eu pour plus grand effet la réduction des déchets, la conscientisation du public, la qualité de l'eau et l'embellissement des villes.

L'amélioration de la qualité et de l'approvisionnement en eau et la conscientisation du public ont été identifiées dans toutes les catégories économiques. Les municipalités des pays à revenu moyen et élevé ont identifié la réduction des déchets comme étant le domaine le plus affecté par AL21. Celles des pays à revenu élevé ont signalé des progrès dans l'éducation. Les municipalités des pays à faible revenu ont signalé certains progrès dans le renforcement du pouvoir des collectivités et les systèmes d'enseignement.

### Les gouvernements locaux ont identifié l'absence d'appui financier et de soutien politique du gouvernement national en tant qu'obstacle principal à de plus grands succès.

On a demandé aux municipalités d'identifier les principaux changements qu'elles aimeraient voir au plan national pour appuyer AL21. La plupart de ces changements concernent directement les obstacles perçus. L'allocation de fonds suffisants a été la principale question dans toutes les régions, peu importe la situation économique. Un appui politique national aux politiques de développement durable ainsi que l'établissement d'une structure fiscale récompensant les pratiques de développement durable ont été également identifiés dans toutes les régions du monde en tant que changements clés qui feraient progresser le développement durable à l'échelon local.

NOTA : LES PAYS OÙ ONT  
LIEU DES CAMPAGNES  
NATIONALES D'ACTION  
LOCALE 21 SONT INSCRITS  
EN ORANGE.

TABLEAU 1 TOTAL DES PROCESSUS ACTION LOCALE 21 AU MONDE PAR PAYS

**DANS LE MONDE ENTIER : 6 416 ACTION LOCALE 21 DANS 113 PAYS**

**AFRIQUE : 151 ACTION LOCALE 21 DANS 28 PAYS**

Algérie	3	Maroc	5
Bénin	1	Mozambique	2
Burundi	2	Namibie	5
Cameroun	1	Nigeria	5
Congo, Rép. Dém.	2	Rwanda	1
Égypte	7	Sénégal	3
Gabon	1	<b>Afrique du Sud</b>	<b>20</b>
Ghana	3	Soudan	1
Kenya	11	Tanzanie	13
Libye	2	Togo	2
Madagascar	5	Tunisie	1
Mali	2	Ouganda	5
Malawi	4	Zambie	4
Mauritania	1	Zimbabwe	39

**ASIE ET PACIFIQUE : 674 ACTION LOCALE 21 DANS 17 PAYS**

<b>Australie</b>	<b>176</b>	Népal	4
Bangladesh	2	Nouvelle-Zélande	37
<b>R. p. de Chine</b>	<b>25</b>	Pakistan	1
Inde	14	Philippines	28
Indonésie	8	Singapour	1
<b>Japon</b>	<b>110</b>	<b>Sri Lanka</b>	<b>24</b>
<b>Rép. de Corée</b>	<b>172</b>	Thaïlande	21
Malaisie	9	Vietnam	20
<b>Mongolie</b>	<b>22</b>		

**AMÉRIQUE DU NORD : 101 ACTION LOCALE 21 DANS 2 PAYS**

Canada	14	É.-U.	87
--------	----	-------	----

**EUROPE : 5 292 ACTION LOCALE 21 DANS 36 PAYS**

Albanie	7	Lettonie	5
Autriche	64	Lituanie	14
Belgique	106	Luxembourg	69
Bosnie-Herzégovine	1	Monténégro	2
Bulgarie	22	Pays-Bas	100
Croatie	20	<b>Norvège</b>	<b>283</b>
Chypre	1	Pologne	70
République tchèque	42	Portugal	27
<b>Danemark</b>	<b>216</b>	Roumanie	12
Estonie	29	Russie	29
<b>Finlande</b>	<b>303</b>	Slovaquie	30
France	69	Slovénie	3
Allemagne	2,042	Espagne	359
Grèce	39	<b>Suède</b>	<b>289</b>
Hongrie	9	Suisse	83
<b>Islande</b>	<b>37</b>	Ukraine	9
<b>Irlande</b>	<b>29</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>425</b>
<b>Italie</b>	<b>429</b>	Yougoslavie	18

**AMÉRIQUE LATINE : 119 ACTION LOCALE 21 DANS 17 PAYS**

Argentine	1	Guyane	1
Bolivie	1	Honduras	6
Bésil	36	Jamaïque	5
Chili	15	Mexique	2
Colombie	6	Nicaragua	5
Costa Rica	4	<b>Pérou</b>	<b>17</b>
Cuba	2	Trinidad et Tobago	1
Dominique	1	Venezuela	3
<b>Équateur</b>	<b>13</b>		

**MOYEN-ORIENT : 79 ACTION LOCALE 21 DANS 13 PAYS**

Bahreïn	1	Qatar	1
Iran	2	Arabie saoudite	4
Israël	3	Syrie	2
Jordanie	4	<b>Turquie</b>	<b>50</b>
Koweït	1	Émirats arabes unis	2
Liban	6	Yémen	2
Oman	1		

## AFRIQUE : SOULAGEMENT DE LA PAUVRETÉ PAR LES PROGRAMMES ACTION LOCALE 21

Des processus AL21 ont été engagés en Afrique par au moins 151 municipalités dans 28 pays. Seule l'Afrique du Sud a mis sur pied une campagne nationale pour appuyer les gouvernements locaux s'engageant dans AL21.

Les municipalités adaptent AL21 pour mieux l'ajuster à la situation locale. Les municipalités d'Afrique ont recours à une approche de « développement durable » pour leurs processus de planification AL21.<sup>2</sup> Cette approche tient compte des facteurs économiques, écologiques et sociaux pour prendre les décisions en matière de développement (ILLUSTRATION 2).

Le développement économique a une importance particulière pour les municipalités africaines. Les gouvernements locaux ont identifié le développement économique en tant qu'approche commune très importante à AL21 et en tant que priorité spécifique. Les priorités les plus courantes des processus AL21 en Afrique étaient les suivantes :

- > soulagement de la pauvreté
- > développement économique
- > santé
- > développement communautaire
- > gestion des ressources en eau

Il est remarquable que 90 % des gouvernements locaux ont répondu que le soulagement de la pauvreté était une priorité et que 80 % ont identifié le développement économique au même titre.

La participation multisectorielle au processus de planification est un aspect clé de AL21. En Afrique, des groupes d'intervenants sont inclus dans 78 % des processus signalés par les municipalités. Les partenaires des groupes d'intervenants sont présentés dans l'ILLUSTRATION 3.

<sup>2</sup> Ces résultats se basent sur 36 réponses de municipalités d'Afrique au questionnaire sur les collectivités locales.

ILLUSTRATION 2  
INTÉRÊTS AL21 EN AFRIQUE

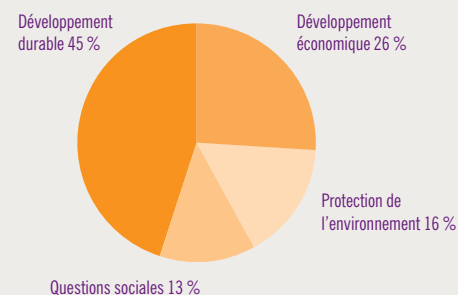
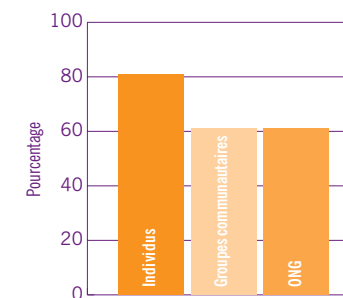


ILLUSTRATION 3  
PARTENAIRES OFFICIELS  
INCLUS DANS LES PROCESSUS  
AL21 EN AFRIQUE



## RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU MOYEN DES PROGRAMMES ACTION LOCALE 21

Six cent soixante quatorze (674) processus AL21 ont été signalés dans 17 pays dans la région de l'Asie et du Pacifique. L'un des facteurs clés de la multiplication de ces processus est la présence de campagnes nationales. Six des pays de cette région mènent des campagnes nationales et ils représentent plus de 75 % du total régional (TABLEAU 1). Les campagnes de l'Australie, du Japon et de la Corée du Sud ont été particulièrement efficaces pour favoriser l'apparition de nombreux processus AL21.

L'une des caractéristiques exceptionnelles de AL21 dans la région de l'Asie et du Pacifique<sup>3</sup> est le fort accent porté sur la protection de l'environnement. Comme on peut le constater dans l'ILLUSTRATION 4, de nombreuses municipalités s'en servent comme thème central de leur démarche.

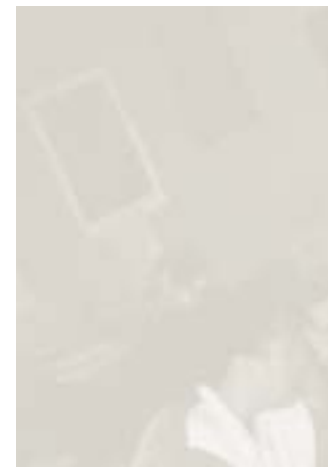
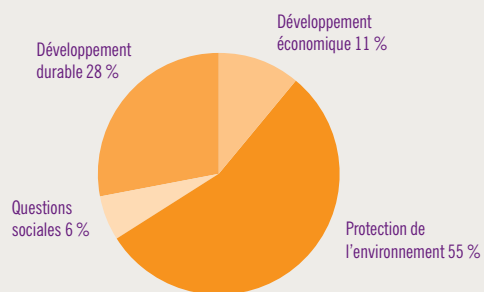
Les priorités spécifiques identifiées par les gouvernements locaux de la région s'harmonisent avec cette constatation. Les priorités municipales d'action future les plus courantes dans la région sont les suivantes :

- > gestion des ressources naturelles
- > qualité de l'air
- > gestion des ressources en eau
- > gestion de l'énergie

Plus de deux-tiers des municipalités ont indiqué qu'elles faisaient participer les intervenants communautaires d'une façon ou d'une autre. Les municipalités oeuvrent à la promotion d'une large participation du public. L'ILLUSTRATION 5 montre les groupes d'intervenants les plus fréquemment inclus en tant que partenaires officiels des processus AL21.

<sup>3</sup> Les résultats proviennent de 325 réponses de municipalités de la région de l'Asie et du Pacifique au questionnaire sur les collectivités locales.

**ILLUSTRATION 4**  
INTÉRÊTS AL21 DANS LA RÉGION  
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

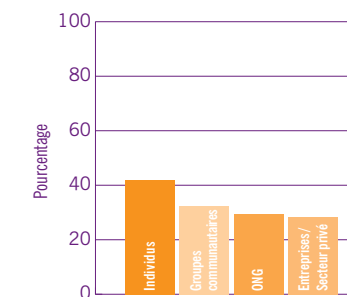


Comme dans d'autres régions les minorités ethniques et les syndicats continuent d'être exclus des processus AL21. Seules 13 % des municipalités ont signalé une participation des jeunes à ces processus.

Les processus AL21 dans cette région ont déclenché une préparation et une mise en œuvre des plans officiels ainsi qu'une coopération interministérielle accrues. De plus, des améliorations ont été signalées dans la réduction des déchets, l'embellissement des villes, la conscientisation du public et la qualité de l'eau.

Les gouvernements locaux, comme leurs homologues d'autres régions, ont identifié le manque d'appui financier et de soutien à l'échelon national en tant qu'obstacles au succès. En plus d'un appui national accru aux processus AL21, ils ont demandé des changements à la structure fiscale afin de créer des stimulants pour la poursuite des pratiques de développement durable. La capacité des gouvernements nationaux à élargir les succès locaux ne se limite pas aux contributions financières. L'appui politique et un cadre politique favorable au niveau national peuvent largement améliorer le potentiel de succès au niveau local.

**ILLUSTRATION 5**  
PARTENAIRES OFFICIELS INCLUS  
DANS LES PROCESSUS AL21  
DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET  
DU PACIFIQUE







## EUROPE : POURSUITE DE LA CROISSANCE DES PROGRAMMES ACTION LOCALE 21

La vaste majorité des processus AL21 dans le monde se trouve en Europe, où l'on a signalé 5 292 processus AL21 représentant 80 % du total mondial. De nombreuses campagnes nationales et associations régionales ont nourri cette croissance. La Campagne européenne des villes durables a encouragé 1 400 municipalités à s'engager dans le développement durable en signant la charte d'Aalborg. Des campagnes nationales existent aussi dans huit pays européens et connaissent beaucoup de succès (TABLEAU 1). En Suède, par exemple, presque 100 % des municipalités ont adopté AL21.

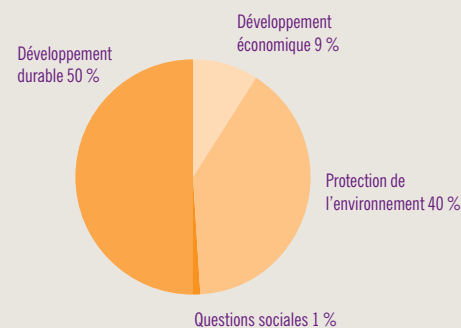
Les processus AL21 en Europe<sup>4</sup> sont axés sur deux approches principales. Une approche de « développement durable » qui traite de façon égale les questions environnementales, économiques et sociales, est suivie par environ la moitié des processus municipaux. Un grand nombre de répondants indiquent toutefois que les questions environnementales forment la base de leur processus AL21 (ILLUSTRATION 6).

Ce double intérêt se manifeste également dans les questions spécifiques poursuivies. Les municipalités européennes ont indiqué une large gamme de questions prioritaire, incluant les suivantes :

- > gestion de l'énergie
- > transport
- > utilisation des sols
- > changement climatique
- > biodiversité

<sup>4</sup> Les résultats proviennent de 127 réponses de municipalités européennes au questionnaire sur les collectivités locales.

ILLUSTRATION 6  
INTÉRÊTS AL21 EN EUROPE

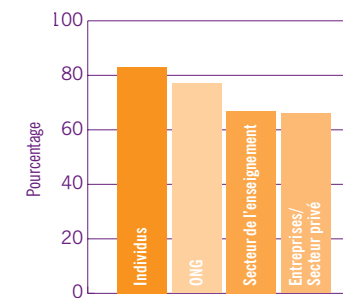


Il est à remarquer que l'Europe est la seule région pour laquelle le changement climatique est indiqué en tant que priorité principale.

Comme dans les autres régions, les processus AL21 en Europe font des progrès importants au plan de la participation des citoyens. Plus de 75 % des processus européens incluent des groupes d'intervenants. La participation du secteur de l'enseignement est particulièrement forte en Europe (ILLUSTRATION 7).

Les groupes les plus communément exclus des AL21 comprennent les minorités ethniques, les syndicats et les groupes de femmes.

ILLUSTRATION 7  
PARTENAIRES OFFICIELS  
INCLUS DANS LES PROCESSUS  
AL21 EN EUROPE



Les municipalités ont signalé comme résultat de leurs processus AL21 une amélioration sur les questions de la conscientisation du public, de la réduction des déchets et de la biodiversité. Les municipalités ont en outre noté une coopération accrue entre services et des processus de consultation publique plus fréquents.

L'insuffisance du soutien financier a été un facteur limitatif pour les AL21 en Europe comme dans les autres régions. Les municipalités ont signalé qu'elles percevaient un manque d'engagement national et un manque d'intérêt dans la collectivité. Les municipalités européennes ont demandé un appui national accru de plusieurs façons. Elles indiquent que les gouvernements nationaux doivent renforcer leur engagement politique envers AL21 et allouer des fonds suffisants pour appuyer les gouvernements locaux dans leurs efforts. De plus, les systèmes fiscaux doivent être modifiés pour donner un plus grand appui aux pratiques durables.

Les processus AL21 en Europe sont abondants et produisent des résultats spécifiques. Pour alimenter cette tendance à l'action et aux résultats, les processus AL21 doivent fonctionner main dans la main avec les stratégies nationales en matière de durabilité. AL21 devrait être plus profondément incrusté dans le fonctionnement routinier des municipalités pour que les actions engagées puissent avoir des effets de longue durée.

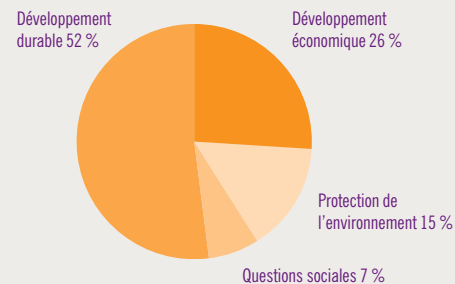


## AMÉRIQUE LATINE : DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS AU MOYEN DES PROGRAMMES ACTION LOCALE 21

En Amérique latine, 119 municipalités dans 17 pays ont entrepris des processus AL21. Une grande partie de cette activité s'est produite indépendamment de campagnes nationales établies. Seuls l'Équateur et le Pérou disposent de campagnes nationales, bien que plusieurs autres pays sont à mettre au point des systèmes de soutien plus vigoureux.

Les municipalités de l'Amérique latine adoptent une large gamme d'approches à AL21.<sup>5</sup> L'approche du « développement durable » est la plus courante mais de nombreux processus sont aussi spécifiquement centrés sur des questions relatives à l'environnement et à l'économie (ILLUSTRATION 8).

ILLUSTRATION 8  
INTÉRÊTS AL21 EN  
AMÉRIQUE LATINE



Les priorités spécifiques des municipalités étaient diverses.

Les priorités les plus courantes sont les suivantes :

- > développement de la collectivité
- > tourisme
- > développement économique
- > soulagement de la pauvreté
- > gestion des ressources en eau

Les gouvernements locaux ont indiqué que le développement de la collectivité était une priorité pour 85 % des municipalités. Et, bien que plusieurs des priorités principales sont semblables à celles d'autres régions, l'Amérique latine est la seule région à considérer le tourisme comme une priorité pour AL21.

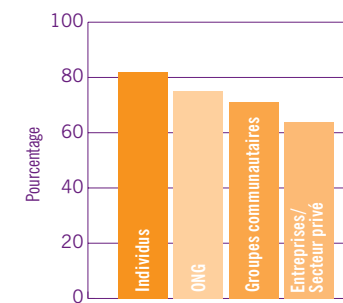
L'Amérique latine a le plus haut taux de participation des intervenants du monde entier : plus de 80 % des municipalités signalent la participation d'intervenants. Les groupes les plus communément inclus sont identifiés dans l'ILLUSTRATION 9.

<sup>5</sup> Les résultats proviennent de 28 réponses de municipalités au questionnaire sur les collectivités locales.

Comme dans d'autres régions, certains groupes sont encore exclus des processus AL21. Ces groupes sont, pour l'Amérique latine, les minorités ethniques, les autochtones, les syndicats et les jeunes.

Les améliorations résultant des processus AL21 les plus communément signalées incluent l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau, la conscientisation du public et la préservation du patrimoine et de la culture. L'attention portée à la préservation du patrimoine et de la culture est particulier à cette région. L'Amérique latine est la seule région à avoir indiqué la préservation du patrimoine et de la culture en tant qu'activité ou réalisation.

ILLUSTRATION 9  
PARTENAIRES OFFICIELS INCLUS  
DANS LES PROCESSUS AL21  
EN AMÉRIQUE LATINE

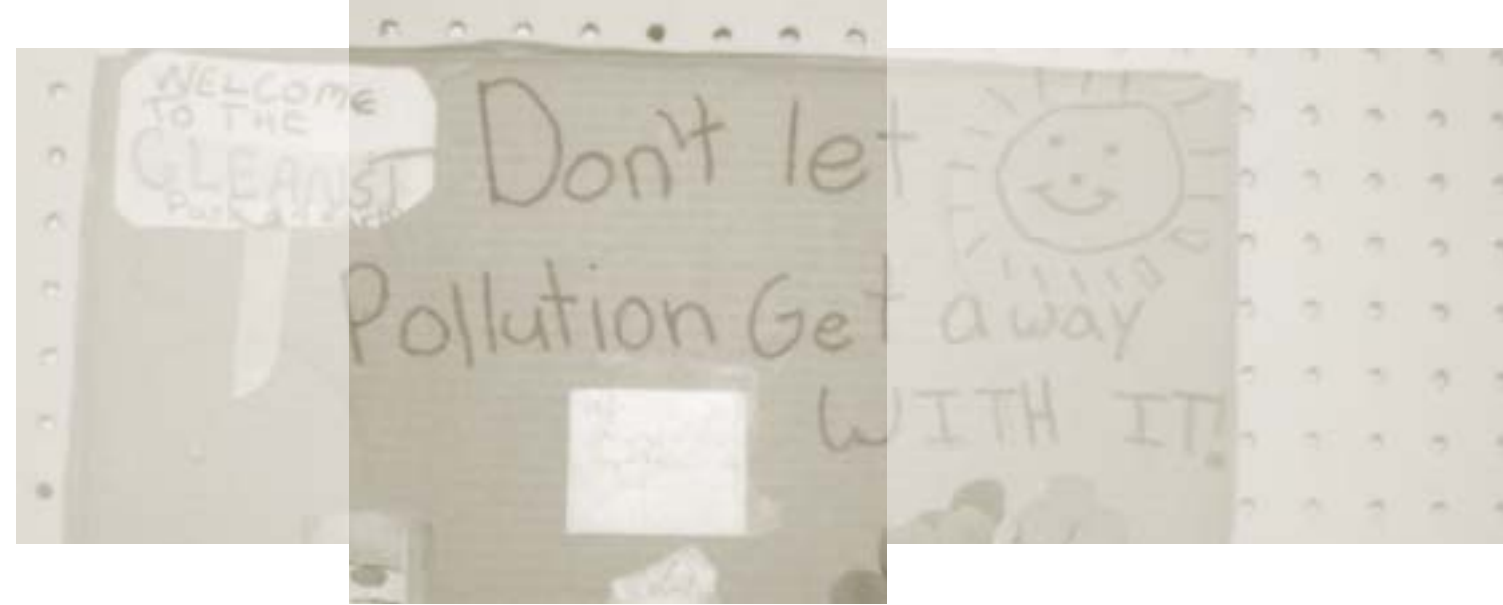


Les municipalités d'Amérique latine ont indiqué quatre obstacles majeurs :

- > appui financier insuffisant;
- > absence de programmes nationaux;
- > information insuffisante;
- > faibles liens avec les institutions internationales.

Pour y pallier, les répondants ont identifié le besoin d'un appui financier et politique accru à AL21 de la part des gouvernements nationaux et la délégation de pouvoirs accrus aux gouvernements municipaux afin qu'ils puissent répondre pleinement aux besoins et priorités locaux.

AL21 se caractérise en Amérique latine par une participation active de la collectivité. Les gouvernements nationaux et les organisations internationales pourraient tirer parti de cette force pour faire progresser le développement durable dans la région au moyen de mécanismes d'appui visant à renforcer les capacités locales.



## AMÉRIQUE DU NORD : PROGRAMMES ACTION LOCALE 21 POUR RÉPONDRE À LA CROISSANCE

Cent-un (101) processus AL21 ont été signalés en Amérique du Nord. Les processus AL21 engagés dans la région l'ont été indépendamment des programmes régionaux ou nationaux à grande échelle. Ces processus de planification participative ne sont d'habitude pas appelés « processus AL21 » bien qu'ils en partagent les mêmes caractéristiques. On les appelle souvent planification urbaine durable ou viable. De nombreuses organisations régionales encouragent les actions locales pour le développement durable.

L'approche adoptée pour ces processus en Amérique du Nord est très diversifiée.<sup>6</sup> Le développement économique, la protection de l'environnement et le développement durable sont tous communément identifiés comme étant la substance même des processus individuels (ILLUSTRATION 10).

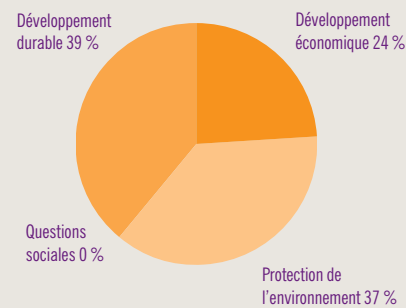
Les municipalités s'occupent aussi de diverses questions prioritaires. Les principales préoccupations portent sur les sujets suivants :

- > utilisation des sols
- > transport
- > gestion des ressources en eau
- > développement économique
- > qualité de l'air

Les questions relatives à la croissance sont les principales priorités, l'utilisation des sols constituant une question prioritaire pour plus de 90 % des répondants en l'enquête et le transport pour plus de 80 % d'entre eux.

<sup>6</sup> Les résultats proviennent de 44 réponses de municipalités d'Amérique du Nord au questionnaire sur les collectivités locales.

**ILLUSTRATION 10**  
INTÉRÊTS DES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AL21) EN AMÉRIQUE DU NORD

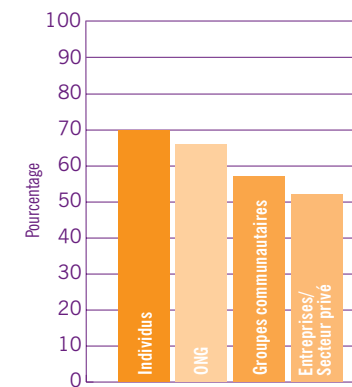


La participation d'intervenants a été signalée dans 80 % des municipalités. Les partenaires les plus communément identifiés sont les mêmes que ceux signalés dans d'autres régions (ILLUSTRATION 11). La réduction des déchets, la conscientisation du public, la qualité de l'eau et la délégation de pouvoirs à la collectivité public ont tous été cités en tant que réalisations découlant des processus locaux de développement durable. L'Amérique du Nord est la seule région où la délégation de pouvoirs à la collectivité a été indiquée en tant que réalisation marquante.

En plus du manque d'appui financier et national, les municipalités nord-américaines ont indiqué qu'elles ne possédaient pas suffisamment de pouvoirs de décision pour établir des processus locaux vigoureux. Les municipalités ont proposé que les gouvernements nationaux augmentent le financement destiné à la durabilité locale. Elles ont aussi suggéré que les gouvernements nationaux devraient réviser leur structure fiscale et éliminer les subventions aux produits et aux politiques non durables.

Les gouvernements locaux de l'Amérique du Nord réagissent à Action 21 et enregistrent des succès notables. Des occasions importantes existent de faire progresser ces processus de planification du développement durable et d'en améliorer les résultats pratiques.

**ILLUSTRATION 11**  
PARTENAIRES OFFICIELS INCLUS DANS LES PROCESSUS AL21 EN AMÉRIQUE DU NORD





## ACTION LOCALE 21 AU MOYEN-ORIENT

Les gouvernements locaux du Moyen-Orient ont fourni peu de données d'enquête, tout comme les associations de gouvernement locaux. Il est par conséquent difficile d'évaluer clairement les tendances du développement d'AL21 dans cette région.

Selon les renseignements fournis par les associations de gouvernements locaux et d'autres organisations, 79 gouvernements locaux dans 13 pays ont été identifiés comme étant engagés dans des processus AL21. Il est improbable que cela reflète la pleine mesure des processus en cours.

La campagne AL21 de la Turquie dénombre 50 des gouvernements locaux réputés s'être engagés dans AL21 au Moyen-Orient. Cette campagne nationale, appuyée par Capacités 21 (dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement), a eu un très grand succès. En fait, une grande partie des renseignements largement disponibles sur AL21 au Moyen-Orient a été communiquée par l'entremise de programmes soutenus par Capacités 21 et d'autres programmes de développement international.

Le manque d'appui financier et national à AL21 a posé une contrainte majeure pour le développement de programmes dans de nombreuses municipalités. De plus, certaines collectivités ont fait face à des défis supplémentaires en raison de troubles sociaux et politiques. Malgré ces difficultés, de nombreuses organisations locales, régionales et internationales œuvrent à la promotion de la durabilité dans la région. Un appui de longue durée de la part des organisations internationales et des gouvernements nationaux ferait progresser AL21 en tant que bon cadre de travail pour la gestion publique et les développement durable au Moyen-Orient.



## RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

L'enquête AL21 de 2001 met en lumière une tendance à un engagement local et à une évolution vers le développement durable toujours croissants en réaction au programme international en matière de durabilité. Cette croissance a été principalement menée par les gouvernements locaux avec la participation active de leurs collectivités. Les associations de gouvernements locaux, les gouvernements nationaux, les institutions internationales, les groupes dans la collectivité, les organisations non gouvernementales et bien d'autres ont apporté un appui et sont des partenaires clés dans les processus en cours. Les AL21 passent du programme à la pratique et le font avec l'engagement de la collectivité dans son ensemble.

Les résultats de l'enquête soulignent des mesures qui doivent être prises pour poursuivre ce vigoureux engagement à l'échelon local et pour élargir et permettre davantage une action appropriée et efficace au plan régional et mondial.

- > Concevoir des programmes nationaux et internationaux d'aide au développement et à l'investissement pour répondre aux réalités diverses des collectivités locales individuelles.
- > Appuyer la mise sur pied de mécanismes localement pertinents de surveillance et d'évaluation des progrès.
- > Appuyer la création de campagnes nationales AL21, particulièrement dans les pays de catégories à revenu faible et moyen où les processus AL21 sont les moins présents.
- > Créer des politiques nationales renforçant la capacité des gouvernements locaux à faire progresser le développement durable.

La croissance spectaculaire de AL21 dans le monde entier au cours des cinq dernières années indique la pertinence permanente de ces processus de planification stratégique pour répondre à des questions locales qui ont une signification mondiale. En passant à la décennie

SUITE À LA PAGE SUIVANTE





#### SUITE

suivante et du programme à la pratique, les initiatives Action locale 21 continueront de créer des villes et des collectivités durables tout en protégeant les biens communs au plan mondial. Elles contreront la pauvreté grâce au développement d'économies locales viables; institueront des principes et des mesures rendant les collectivités plus englobantes justes et pacifiques; influenceront les structures sociales et économiques; redessineront les structures urbaines pour rendre les collectivités et les villes plus résistantes face aux changements imprévus ainsi qu'aux crises et aux désastres possibles; enfin, elles élaboreront des structures urbaines écologiquement plus efficaces. L'action locale protégera de même les ressources partagées par l'humanité et qui sont en danger : la santé humaine, le climat, les ressources en eau douce, le sol et la nourriture ainsi que la biodiversité.

La durabilité à l'échelle mondiale commence par l'action locale. Grâce à des partenariats avec les gouvernements locaux, les autres sphères de gouvernement et les institutions internationales peuvent faciliter l'atteinte d'une vision commune.

***Le Rapport de la deuxième enquête sur Action locale 21, ainsi que le détail des réponses au niveau mondial, aussi présentées par région et par niveau de revenu, peut être consulté à l'adresse suivante : [www.iclei.org/la21survey](http://www.iclei.org/la21survey).***

## RÉPONSE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À ACTION 21 : RAPPORT SOMMAIRE DE L'ENQUÊTE À PORTÉE RÉGIONALE SUR ACTION LOCALE 21

© Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) Canada, mai 2002.  
Tous droits réservés.

Rédactrice en chef : Judy Walker  
Recherchistes/rédactrices : Karen Alebon, Sonja Klinsky  
Révisseuse : Heather Kepran

Remerciements particuliers au Dr Bowdin King pour ses commentaires pénétrants.

Jennifer Lee, Stuart Baird, Lisa Henriquez et Oscar Pata ont coordonné la production et supervisé la création technique de la présentation sur Internet du rapport d'enquête original, des réactions régionales et des *Réactions des Gouvernements Locaux à Action 21* ([www.iclei.org/johannesburg2002](http://www.iclei.org/johannesburg2002)).

L'enquête sur Action locale 21 a été menée par le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) avec l'appui du Secrétariat du Sommet mondial sur le développement durable de l'ONU et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement/Capacités 21.

Conception graphique par Hambly & Woolley Inc., Toronto, Canada.  
Imprimé au Canada par Somerset Graphics Co. Ltd.

 Imprimé sur papier Sandpiper de Domtar, fait à 100 % de déchets de post-consommation.

## ICLEI

Le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) est une association de gouvernements locaux et de leurs associations à travers le monde. La mission de l'organisation est de développer et de soutenir un mouvement mondial de gouvernements locaux visant à obtenir et à surveiller des améliorations concrètes à l'état de l'environnement mondial et du développement durable au moyen de l'effet cumulatif des actions locales.

## LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET LE SOMMET MONDIAL DUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE 2002

L'ICLEI anime le processus de préparation des gouvernements locaux au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002. Cette tâche reçoit l'appui du Secrétariat du Sommet mondial sur le développement durable de l'ONU et d'importantes associations internationales de gouvernements locaux, incluant l'Union Internationale des Villes et des Pouvoirs Locaux, la Fédération Mondiale des Citées Unies, l'Organisation des capitales et villes islamiques et CITYNET. Des consultations régionales ont été menées avec des représentants des gouvernements locaux ainsi que des experts sur les villes au cours d'une période de dix-huit mois qui s'est conclue par une réunion internationale à Vancouver (Canada) en février 2002. La Deuxième enquête internationale sur Action locale 21 s'est faite dans le cadre de ce processus préparatoire.

Une série de publications sous le titre *Local Action Moves the World* a été produite relativement à ce processus.

- > ***Second Local Agenda 21 Survey Report*** (*Rapport de la deuxième enquête sur Action locale 21*)
- > ***Accelerating Sustainable Development: Local Action Moves the World*** (*Accélérer le développement durable : l'action locale fait tourner le monde*) (Document de discussion des gouvernements locaux), transmis à la Troisième session préparatoire de l'ONU pour le Sommet mondial sur le développement durable.
- > ***Local Strategies for Accelerating Sustainability: Case Studies of Local Government Success*** (*Stratégies locales pour accélérer la durabilité : études de cas sur les succès de gouvernements locaux*)
- > ***Local Governments' Response to Agenda 21: Summary Report of Local Agenda 21 Survey with Regional Focus*** (*Réponse des gouvernements locaux à Action 21 : rapport sommaire de l'enquête Action locale 21 avec accent sur les régions*)

Une session de quatre jours des gouvernements locaux au cours du Sommet de Johannesburg visera à permettre aux participants du monde entier de partager avec la communauté internationale les vues, les priorités et les stratégies des gouvernements locaux en matière de durabilité locale.

**Pour de plus amples renseignements sur le processus préparatoire des gouvernements locaux, ou pour consulter ces publications en lignes, veuillez visiter le site Web [www.iclei.org/johannesburg2002](http://www.iclei.org/johannesburg2002).**